

NOTES DE LECTURE

Droit de réponse

**Jean-Paul
Gourévitch :**
***Images d'enfance.
Quatre siècles
d'illustration du
livre pour enfants,
Alternatives,
1994***

Sur sa demande, nous publions la réponse de Monsieur Jean-Paul Gourévitch à la note de lecture du N°163-164 de Michel Manson sur son ouvrage Images d'enfance. Quatre siècles d'illustration du livre pour enfants (éditions Alternatives, 1994).

Il faudrait dix pages pour répondre à M. Manson. J'irai à l'essentiel.

1. Que M. Manson n'apprécie pas mon style « accrocheur » et trouve à redire à mon ouvrage, c'est son droit de chercheur de l'écrire même si cette condamnation tranche avec les autres recensions favorables (*Le Monde de l'Éducation, Livres Hebdo, Études, L'as-tu lu, Arts et Métiers du livre...*). Il est évident qu'une synthèse de 4 siècles en 132 pages et 140 illustrations comporte des omissions voire des erreurs. Encore faut-il que les critiques soient justifiées. C'est loin d'être le cas. Un exemple : *L'Ami des enfants*. Je ne crois pas à l'existence de l'édition illustrée de 1789, que m'oppose M. Manson. Annoncée en souscription dans le *Journal de la Librairie* du 2 mai 1789 et reprise le 16 mai, elle ne figure plus dans les numéros suivants. Elle est inconnue chez Gumuchian, Martin-Mylne-Frautschi, Denise Escarpit et dans le répertoire bibliographique 1789-1799 de M. Manson lui-même ; je lui offre donc le champagne s'il me la fait découvrir.

Il est, de plus, abusif de faire de ce périodique le premier journal illustré compte tenu des 144 pages de chaque livraison, de sa composition et du fait... qu'il n'est illustré que d'un bandeau par an dans l'édition Pissot-Barrois de 1782-83... plus quelques culs-de-lampe dans l'édition suisse de 1783. Il suffisait de les consulter.

Je peux répondre également à M. Manson sur Ariès, sur la gravure sur bois, sur Érasme, sur le moralisme ou sur le *Bon Génie*, dans le cadre d'un vrai débat. Mais quand M. Manson « inverse mes propositions négatives » pour en conclure que je ne me « donne pas les moyens de comprendre l'histoire du livre pour la jeunesse », on quitte la critique pour la polémique.

2. M. Manson confond recherche et vulgarisation, me reprochant de n'avoir pour toute bibliographie que 50 titres et 18 notes. Un ouvrage très illustré destiné à un large public ne peut offrir un appareil critique lourd. Son objet n'est pas d'apporter du nouveau (même si c'est souvent le cas) mais de sélectionner dans les informations existantes celles qui méritent une large diffusion, de les hiérarchiser, de proposer au lecteur un fil directeur et un ensemble de perspectives. C'est ce que je me suis efforcé de faire en conjuguant trois histoires sur lesquelles je travaille depuis près de 30 ans, celle de l'éducation, celle du livre, celle de l'illustration.

Cette approche transversale peut déranger ceux qui cantonnent leur recherche dans un fief dont ils revendiquent la propriété. Qu'on arrive sur le terrain balisé de la littérature enfantine sans faire partie d'un convoi labellisé et l'on crie « au touriste ! » ou « au voleur ! ». Ainsi je m'attribuerais « un titre de spécialiste fondé en fait sur le fruit du travail des chercheurs ».

Je me permets de rappeler ceci.

J'ai écrit, seul ou en collaboration, 36 ouvrages, 150 articles, et réalisé quatre expositions dont une à Beaubourg (plus thèse, jeux pédagogiques, TV éducatives...). La majorité concerne l'image, l'éducation et l'enfance. Ces ouvrages ont été publiés chez des éditeurs connus (L'École, Retz, Flammarion, Casterman, Fleurus, Belin...). Des critiques spécialisés (Soriano, Georges Jean, Poslaniec, Fresnault-Desruelles, Réjane Bargiel...) y ont fait largement référence. Un chercheur aussi averti que M. Manson ne peut ignorer totalement ce parcours. Et s'il ne sait pas que j'ai, ces dernières années, conduit pour la Banque Mondiale, l'UNESCO, les ministères des Affaires étrangères et de la Coopération, des audits et expertises sur l'éducation et l'édition dans 8 pays différents, qu'est-ce qui justifie ses insinuations sur un « auteur qui se dit expert international pour l'édition » ?

3. M. Manson m'accuse d'avoir démarqué des textes en n'en citant pas les auteurs. C'est peu sérieux.

Les 25 lignes de synthèse que j'ai écrites sur Rabier ne prétendent pas à l'originalité. La comparaison entre la basse-cour et la société française est un lieu commun des études sur Rabier et le logo (et non l'image) en abyme (orthographe originelle M. Manson !) de La Vache qui rit n'est plus un *scoop* pour personne. M'accuser d'emprunts à l'ouvrage de Claude-Anne Parmegiani est bien mal venu puisque dans le passage précisément inspiré d'elle, l'ouvrage rend bien à l'auteur ce qui lui est dû.

« Dans un article très documenté (référence en note) Claude-Anne Parmegiani analyse l'interprétation que les principaux illustrateurs de la Comtesse de Ségur ont donnée de ses récits, à l'intemporalité de Bertall... elle oppose la brutalité de Castelli... et la théâtralité de Bayard... ».

L'autre exemple donné est le catalogue d'exposition *Livre mon ami. Lectures enfantines 1914-54* dont il me reproche à la fois de ne pas citer l'auteur et de piller les idées.

Dans *Images d'enfance*, tous les catalogues d'exposition ont été cités de la même façon : titre, éditeur, année. De nombreux éditeurs procèdent ainsi (cf. l'ouvrage de M. Melot sur l'illustration chez Skira) en particulier quand un catalogue est établi par plusieurs personnes



NOTES DE LECTURE

Droit de réponse

NOTES DE LECTURE

travaillant en collaboration. Par ailleurs, le nom d'Annie Renonciat est cité p. 48 pour un article qu'elle a signé.

Quant à l'affirmation que les « pages 71 à 92 » ne « seraient faites pratiquement qu'avec cette source », elle est diffamatoire. Si au lieu d'écouter les rumeurs, M. Manson avait employé ses talents de chercheur à faire la preuve de ses allégations, il aurait constaté :

- que les informations de Mme Renonciat qu'il retrouve dans mon ouvrage sont évidemment puisées aux mêmes sources : les catalogues d'exposition : *l'Histoire de l'édition française* (Noesser, Fouché, Renoult), les auteurs que je cite dans ma bibliographie, Soriano, Caradec, Trigon, Parmegiani..., les usuels de BD (Glénat, P. Horay, le BDM)... et mes textes sur l'éducation et la propagande. Nul ne peut prétendre être l'unique inventeur de l'histoire de la littérature enfantine.

- que les objets de l'exposition dont j'aurais fait état se trouvent dans des collections avec lesquelles je travaille (exemple le musée L'Art de l'enfance) ou dans mes collections personnelles (c'est même ma propre librairie qui a vendu à l'Heure Joyeuse, la collection des *Mon Journal*).

- que plusieurs informations soi-disant « empruntées » se trouvent dans mes travaux bien antérieurs à *Livre mon ami*. Ainsi le chapitre cité par M. Manson, « la littérature d'expression enfantine » est si peu un emprunt que j'écrivais en 1974, déjà :

« On assiste à la constitution d'une littérature d'expression enfantine » (*Les Enfants et la poésie*, p. 11, Éditions de L'École, 3^e éd.).

Arrêtons ici. Il me semble qu'il faut éviter de colporter de façon inconsidérée dans un milieu fermé et sensible comme celui de la littérature enfantine des accusations malveillantes. Qu'on soit en désaccord avec la thèse ou la méthode d'un ouvrage qui vous gêne, n'autorise pas à partir en croisade avec les armes de la désinformation, quand on prétend à la déontologie du chercheur. ■

Jean-Paul Gourévitch

N.D.L.R. : *Au-delà de la polémique qui oppose Monsieur Gourévitch à la communauté scientifique dont Monsieur Manson a reçu l'approbation pour son analyse d'Images d'enfance, apparaît la nécessité d'un accord entre les chercheurs et les auteurs sur les usages et les exigences de la vulgarisation (compte tenu des impératifs spécifiques des différentes démarches) notamment en ce qui concerne les références et citations des catalogues d'exposition.*